



2022 2026

JUIN 2025



AGIR ENSEMBLE POUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DE NOTRE TERRITOIRE.

Chères lectrices, chers lecteurs,
Cette nouvelle édition du Contrat Local de Santé est l'occasion de revenir sur deux années d'actions. Une période durant laquelle de nombreuses démarches menées pour la santé et le bien-être des habitants ont eu lieu sur le territoire. Pour l'occasion **Jean-Marc FÈVRE** et **Yves CHAUVELOT** se sont prêtés au jeu de l'interview pour réaliser ce préambule.

La santé, selon Yves CHAUVELOT, Vice-Président en charge de la Santé, vise à « améliorer les conditions de vie des habitants pour être moins malades ». Il souligne l'importance du CLS dans cette démarche, notamment face aux défis des déserts médicaux. « *S'il y a moins de personnes malades, il y a moins de besoins de médecins* », affirme-t-il, tout en insistant sur le rôle des professionnels de santé qui va au-delà de l'acte médical, **englobant la sensibilisation et l'accompagnement**.

Le CLS en cours a déjà mis en place des actions concrètes sur le territoire. Yves CHAUVELOT met en lumière deux axes majeurs qui ont selon lui leur importance : **la périnatalité et la parentalité**, avec des actions et des enquêtes menées auprès des familles, et l'accompagnement des personnes les plus éloignées du soin, grâce à des programmes d'éducation thérapeutique et le dispositif Pos'Ado pour les adolescents ayant besoin d'un soutien bien souvent psychologique ainsi que l'Accès Personnalisé à la Santé.

Jean-Marc FÈVRE, Président de la CCBJC, se montre quant à lui satisfait de l'implication des professionnels de santé dans divers domaines comme les addictions et le diabète, et souligne leur rôle actif dans l'organisation d'actions. L'enjeu désormais est de **pérenniser et de compléter ces actions en mettant l'accent sur l'importance de mieux faire connaître les outils et moyens mis en place par la Communauté de Communes** afin qu'ils soient davantage utilisés par la population. A cette fin, un annuaire des actions et offres de soins sera préparé en cours d'année 2025.

Au-delà des porteurs d'actions, Yves CHAUVELOT souligne le rôle essentiel des acteurs locaux et des institutions comme **l'Agence Régionale de Santé (ARS), la CPAM et le Conseil départemental**, sans qui le CLS n'aurait pas la même portée. Il en est de même avec les associations, souvent portées par des bénévoles, qui jouent un rôle structurant indispensable dans le domaine de la santé en portant différentes actions. Le CLS a permis aux acteurs du territoire de mieux se connaître et d'échanger des informations sur les problématiques rencontrées. La CCBJC souhaite également associer davantage l'hôpital au sein du CLS afin de **renforcer les actions et l'accompagnement des habitants**.

Le Président souligne que les **politiques publiques de la Communauté de Communes à l'égard de la santé sont nombreuses**, notamment quand on regarde tout le travail mené en réseau autour du **sport-santé** et de la nutrition. La CCBJC a été **la deuxième intercommunalité du département** à signer une charte PNNS (Programme National Nutrition Santé) en mars 2024. A cette fin il est fondamental de préciser que **la réalisation du complexe sportif, le Fair-Play**, est un exemple d'initiative publique ayant un impact sur le bien-être et la santé des habitants. Cet

équipement, qui accueille tous les jours nombre de sportifs du territoire, a permis à certains clubs d'être labellisés « sport-santé ».

Le lien avec les politiques de la Petite Enfance et le Scolaire est également à mettre en avant, notamment en ce qui concerne la mise en réseau des acteurs de **la parentalité, périnatalité et la prévention des addictions aux écrans**, identifiée par plusieurs structures comme un futur chantier important du CLS.

L'action de la Communauté de Communes en matière de santé est donc **primordiale au niveau de la prévention et de l'accompagnement**, en complément des soins traditionnels. Des initiatives comme le PNNS dans les écoles et les dispositifs d'accompagnement pour les adolescents illustrent cette approche. La formation du personnel qui travaille dans l'insertion professionnelle pour mieux accompagner les personnes dont la santé est un frein à l'emploi est également une **action concrète du CLS**. Sur ce point la CCBJC a su relier ses actions et notamment les démarches portées par **Nouvelle Equation et les Entreprises à But d'Emploi (les Comptoirs et la Caverne arit-ebe)**, et par le portage de l'expérimentation **Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée**, ainsi que le Contrat Local de Santé.

Concernant les orientations possibles pour un futur CLS, le Président et Yves CHAUVELOT estiment que les axes actuels restent pertinents. Il est même possible de renforcer nos actions notamment dans l'axe 3, « **offrir un environnement favorable à la santé** », grâce au travail mené dans le cadre du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** et de son rôle dans le bien-être des habitants, notamment à travers la préservation des paysages et de l'environnement.

Le Président s'estime satisfait des avancées du CLS et de la participation des professionnels conscients de l'importance de la santé pour le territoire, en particulier en milieu rural. Pour autant il reste déterminé à poursuivre le travail engagé et s'orienter vers de nouvelles pistes d'actions ou de nouveaux partenariats, ouverture d'un nouveau CLS 3^{ème} génération ? L'heure n'est pas encore arrivée d'aborder ces sujets, mais il est certain que la CCBJC ne peut qu'aller de l'avant sur ces sujets.

En guise de conclusion, Jean-Marc FÈVRE confirme son attachement à la santé en rappelant son initiative il y a plus de 10 ans à créer le centre de santé à Doulevant-le-Château, **premier centre de santé du département et de l'ex Région Champagne Ardenne**. Cette réalisation innovante pour l'époque apparaît aujourd'hui comme une réalisation majeure, qui contribue sur son champ d'action à l'attractivité du territoire, tout en insistant sur le fait que la santé englobe à la fois la prévention, l'accompagnement et le soin.

Cette brochure est un outil pour promouvoir le CLS, n'hésitez pas à vous renseigner sur toutes les actions qui sont menées pour la santé.

La CCBJC, c'est **un territoire à vos côtés**, qui souhaite que la santé y figure au premier plan.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Jean-Marc FÈVRE
Président de la Communauté
de Communes

Yves CHAUVELOT
Vice-Président en charge de
la santé

SOMMAIRE

CHIFFRES CLÉS DU CLS **3**
Parce que le territoire est actif en matière de santé

ZOOM SUR LES ACTIONS **4**
Retour sur les manifestations qui ont eu lieu sur le territoire du Bassin de Joinville en Champagne

QUELQUES ACTIONS DE 2023 ET DE 2024 **7**
Bilan sur les actions précédentes

À VOS AGENDAS **8**
Retrouvez les temps forts du CLS pour l'année 2025 !



22

fiches-actions
depuis le début du
CLS par **15 porteurs**
différents

16

actions
de **communication,**
information et/ou
sensibilisation

10

actions
d'accueil, d'écoute,
d'orientation du public

8

actions
d'éducation pour
la santé

6

actions
de **consultations**
non médicales
et/ou **accueil**
individuel

6

actions
de **formation** de
professionnels et
bénévoles

Plus de 450 habitants (enfants/ adolescents : 19% ; jeunes adultes 22%, adultes 33% et seniors 26%) et acteurs de terrain ont bénéficié des actions qui se sont déroulées sur 7 communes de la CCBJC.

Taux de satisfaction du public : 4.75/5.

22

fiches-actions
depuis le début du
CLS par **15 porteurs**
différents

15

actions
de **communication,**
information et/ou
sensibilisation

9

actions
d'accueil, d'écoute,
d'orientation du public

7

actions
d'éducation pour
la santé

6

actions
de **consultations**
non médicales
et/ou **accueil**
individuel

5

actions
de **formation** de
professionnels et
bénévoles

ENQUÊTE PARENTS

LES BESOINS DES FUTURS ET JEUNES PARENTS DU TERRITOIRE

Dans le cadre de l'axe « **Renforcer l'offre d'accompagnement à la périnatalité et à la parentalité** », un travail a été mené depuis le début du CLS entre les professionnels de la petite enfance (Multi-accueil Vall-âge tendre, PMI, CAF, CPAM, Association La Margelle, MSA...).

Afin de pouvoir proposer des actions adaptées aux besoins des parents, une enquête par questionnaire a été menée fin 2023/début 2024.

Près de 60 futurs ou jeunes parents de 23 communes du territoire de la CCBJC ont pu faire remonter leurs interrogations en lien avec l'accueil d'un enfant ainsi que leurs besoins en matière d'actions et de prévention.

PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS DES PARENTS AVANT ET APRÈS LA NAISSANCE



La santé

suivi médical, allaitement, sommeil, pleurs, bouleversements...



L'arrivée de bébé

équipements, mode de garde, organisation du quotidien, risque d'épuisement parental...



Les démarches

administratives, aides financières, garderies...



La recherche d'un nouvel équilibre

entre vie familiale, sociale et professionnelle

DES PARENTS TÉMOIGNEMENT DE LEUR ACCOMPAGNEMENT ET LEUR PRISE EN CHARGE

« J'ai pu être accompagnée par des sage-femmes lors des cours de préparation à l'accouchement puis à domicile pour des séances sur le portage, le bain enveloppé, l'allaitement : ce sont des personnes très attentionnées et à l'écoute. Merci à elles pour ces moments si précieux lorsqu'on vient de devenir parent. »

« J'ai pu bénéficier de la COPA (dispositif de coaching parental) en ayant accouché sur Saint-Dizier. Je trouve cela très intéressant d'avoir un professionnel qui puisse venir à notre rencontre, répondre à nos questions et faire un suivi du poids de notre bébé. De plus, j'ai pu bénéficier de l'infirmière PMI. Une aide intéressante à avoir au retour à la maison pour faire aussi un suivi du poids, des propositions de massage et accompagner pour la suite. »

« Les infirmières de PMI, éducateur, assistante sociale et psychologue donnent des clés et des solutions : comment communiquer, repositionner le rôle de chacun, éviter des punitions inutiles (enfants qui n'acceptent pas le « non » et qui nécessitent une attention constante, ...). »

Des actions sur des thématiques santé seront proposées par la suite par des partenaires : le sommeil, la gestion des pleurs et des émotions, l'alimentation du jeune enfant, devenir parent, etc.

ZOOM SUR LES ACTIONS

AIDER LES PERSONNES LES PLUS ÉLOIGNÉES DES SOINS

INTERVIEW DE JUSTINE YUNG - UDAF 52

Le dispositif d'APS (Accès Personnalisé à la Santé) est porté par l'UDAF 52¹ (Union Départementale des Associations Familiales). Il propose aux personnes volontaires de bénéficier d'un accompagnement de professionnels qui les aident à devenir acteur de leur projet de soins afin d'améliorer leur santé.

Le service est proposé gratuitement à des personnes isolées, en situation de vulnérabilité et/ou précarité. Il leur est proposé un accompagnement avec un soutien moral et physique afin de lever les freins à l'accès à la santé (géographique, social, culturelle, économique, ...).

Ce service permet :

- d'accompagner physiquement et moralement les personnes dans leurs démarches de soins,
- de les orienter vers des professionnels,
- de les informer sur le système de santé,
- de proposer des animations de prévention.

Il est ouvert à toute personne volontaire habitant en Haute-Marne et ne résidant pas en structure (foyer, EHPAD...) quel que soit son âge et qui rencontre des difficultés pour accéder aux soins.

L'accompagnement proposé s'adapte aux besoins de la personne. Il peut être varié, par exemple : l'accompagnement vers un dépistage, le bilan gynécologique, prendre un rendez-vous avec des professionnels de santé et des spécialistes (dentiste, ophtalmologiste, cardiologue, addictologue...), prendre un rendez-vous avec le Centre de Médecine et

d'Évaluation Sportive (CMES), et accompagnements en pharmacie. L'accompagnement se fait via des visites à domicile, des appels téléphoniques afin d'aborder le parcours santé de la personne. L'idée est de faire avec la personne et non à sa place, afin qu'elle devienne réellement actrice et autonome dans son parcours. Un travail sur l'ouverture des droits est également mis en place.

Pour bénéficier de ce service, les personnes doivent être orientées par un professionnel/partenaire via une fiche de liaison.

Sur le territoire de la Communauté de Communes, **7 personnes ont bénéficié de l'APS en 2023**, ce qui représente **15 visites à domicile** et **78 appels téléphoniques**. **En 2024, 6 personnes ont bénéficié de l'APS**, ce qui représente **10 visites à domicile** et **80 appels téléphoniques**.



Une deuxième personne a rejoint l'équipe de l'UDAF en 2024 pour intervenir spécifiquement sur le nord du département ce qui a permis de réduire les temps d'attente.

RETOURS DES USAGERS DU SERVICE

Pourquoi avec vous fait appel au service ?

« Parce que j'oubliais les rendez-vous », « les spécialistes ils sont mis de côté, je suis toute seule, je n'avais pas envie. »

Comment les accompagnateurs interviennent-ils ?

« Il reste avec moi parce que moi je ne comprends pas alors que lui, il comprend », « elle vient me chercher, elle m'emmène et avec elle je suis à l'aise avec les médecins », « elle sait vers qui aller, ça va vite », « elle m'a fait des pochettes (dentiste, gynécologue ..) et elle m'a expliqué à quel moment il fallait que je prenne rendez-vous », « elle m'a appris à prendre soin de moi ».

Qui vous a présenté l'APS ?

« C'est l'infirmière qui nous l'a envoyé », « ma tutrice, elle savait que j'avais des problèmes de santé et que je n'irai pas voir les médecins seule ».

Pour plus d'informations et/ou vous faire accompagner, contactez l'UDAF directement par téléphone au 03.25.35.36.00.

UN PROGRAMME D'EDUCATION THERAPEUTIQUE POUR MIEUX VIVRE AVEC LA MALADIE

Le **Centre de Médecine et d'Évaluation Sportive (CMES)** est une association départementale qui a été labellisée en 2020, **Maison Sports Santé**. Elle propose dans le cadre du CLS un programme d'Éducation Thérapeutique du Patient qui a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des patients ainsi que de favoriser la reprise d'une activité physique pérenne.

Ce programme entièrement gratuit, est destiné aux personnes atteintes de maladies chroniques (cancer en cours de traitement ou phase de rémission, diabète de type I ou II, maladies cardio-vasculaires ou neurologiques) ou en situation d'obésité et propose :

- 1 bilan individuel initial et final,
- 15 séances d'activités physiques,
- 10 séances de sophrologie,
- 3 ateliers d'éducation nutritionnelle,
- 1 atelier cuisine et 1 entretien diététique individuel.

Deux programmes ont été mis en place en 2023 sur le territoire de la CCBJC permettant d'accompagner 21 personnes.

Le programme est adapté aux pathologies et permet aux participants de mieux gérer leur vie quotidienne avec une maladie chronique.

Voici les principaux bénéfices ressentis par les participants suite au programme :

- moins de douleurs,
- amélioration de la confiance en soi,
- reprise d'une activité physique pérenne,
- retrouver du lien social,
- mieux appréhender les gestes du quotidien,
- meilleure qualité de vie de manière générale.

Le nouveau programme a débuté le 27 février 2025.

Les séances ont lieu **tous les jeudis après-midi au Centre socio-culturel de l'espace Vall'âge**, au 4 Rue de la Genevroye, 52300 Joinville.

Inscription et renseignement auprès de la coordinatrice :



Caroline CHEVALIER au
03.25.30.71.34. ou par mail à
chevalier.cmes52@gmail.com

LA CCBJC S'ENGAGE POUR LA PREVENTION NUTRITION AVEC LA CHARTE PNNS

Le **14 mars 2024**, la **Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne (CCBJC)** s'est engagée en tant que signataire de la charte **PNNS (Programme National Nutrition Santé)**. Ce programme vise à développer l'alimentation favorable à la santé, la pratique d'une activité physique et la lutte contre la sédentarité.

Conclue pour **une durée de 5 ans**, la signature de cette charte souligne l'engagement de la communauté de communes autour des thématiques de l'alimentation et de l'activité physique.

Elle devra ainsi mettre en place **chaque année**, au moins deux actions sur ces thématiques à destination de la population du territoire.



Signataires de gauche à droite :
M. Eric PETIT - Président de la MSA services Sud-Champagne,
M. le Dr Iskandar SAMAN - Délégué Territorial ARS52 et
M. Jean-Marc FÉVRE - Président de la CCBJC

ALLERGIE AUX POLLENS : UN RESEAU DE SURVEILLANCE

Surveiller les pollens pour anticiper les allergies

Avec les avancées des dérèglements climatiques, environ 30 % des adultes et 20 % des enfants de plus de 9 ans sont concernés par les allergies aux pollens, contre seulement 3,8 % en 1968.

Devenue un véritable enjeu de santé publique, l'allergie aux pollens se manifeste par des rhinites, des conjonctivites ou de l'asthme, et touche actuellement plusieurs centaines de milliers de personnes dans le Grand Est.

Plus un épisode allergique est pris en amont, plus le traitement pour y remédier sera léger et efficace. Connaître les dates de pollinisation des espèces offre ainsi la possibilité **d'anticiper les allergies, d'adapter les comportements individuels et de traiter les patients plus tôt, afin de diminuer les symptômes.**

Créé par ATMO Grand Est et ses nombreux partenaires, le réseau citoyen Pollin'air est capable de **signaler en temps réel et de manière géolocalisée** l'arrivée des pollens allergisants dans la région Grand Est, via un système d'information dédié. Toute personne intéressée par l'activité pollinique peut consulter la **carte interactive des pollens allergisants et/ou s'inscrire à la newsletter** pour recevoir des informations personnalisées.



Rejoindre le réseau d'observation Pollin'air pour renforcer la surveillance pollinique régionale

Pollin'air mobilise un réseau de sentinelles bénévoles formées à reconnaître trois phases importantes dans le développement de 25 plantes à pollens allergisants : la floraison, le début et la fin de la pollinisation. Participer à ce dispositif d'intérêt général ne prend que quelques minutes au cours de la saison et aide des milliers de personnes allergiques à prendre soin de leur santé.

Pour plus d'informations et/ou devenir sentinelle Pollin'air, rendez-vous sur le Site Pollinair Grand-Est - Devenir sentinelle (pollinair.fr)

DES ATELIERS POUR LES FUTURS PARENTS

La CPAM de la Haute-Marne met en place **4 fois par an un atelier collectif** à destination des futurs parents : les papas sont également les bienvenus ! Il est coanimé par la CPAM, le conseil départemental et la CAF.

La participation est gratuite et sans inscription pour cet atelier qui se déroule **dans les locaux du Centre socio-culturel de l'espace Vall'âge**, au 4 rue de la Genevroye, 52300 Joinville, **les 16 mai, 3 octobre et 28 novembre 2025 à 9h30.**

Au programme, des informations sur :
des conseils santé,
la préparation à l'accouchement,
la prise en charge des frais maternité,
les démarches administratives,
le congé maternité – paternité,
et les aides financières.

Cela permet aux parents de se préparer à l'arrivée d'un enfant grâce à la présence de professionnels, notamment une infirmière puéricultrice et une sage-femme, qui répondront à toutes les interrogations des futurs parents.

Les participants aux précédents ateliers ont pu exprimer que cela leur avait apporté les informations nécessaires sur les démarches administratives à effectuer ainsi qu'une bonne connaissance des interlocuteurs à qui s'adresser.

Un vrai travail de partenariat sur le terrain, au bénéfice des familles du territoire !

DE NOMBREUX PARTENAIRES SUR LE TERRITOIRE

Afin de favoriser le bien-être et la santé des habitants du Bassin de Joinville en Champagne, **les actions menées dans le cadre du Contrat Local de Santé** sont, pour la plupart, **entièrement gratuites**, pour permettre un accès sans entrave aux soins et aux activités proposées.

Des actions financées grâce à un ensemble de partenaires engagés dans ce Contrat Local de Santé tel que **l'ARS Grand-Est, la CPAM, la CNAM, la CAF-REAPP, la MSA, le Conseil départemental de la Haute-Marne, le Conseil Régional, le Centre Hospitalier de Saint-Dizier, la CCBJC et les communes du territoire.**

JOURNÉE « ACTIONS SANTÉ » DE LA MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE

Le samedi 28 juin 2024 à Joinville

Les différents professionnels de santé se sont mobilisés pour donner des informations, conseils et répondre à toutes les questions des participants sur les thèmes suivants :

- diabète
- hypertension
- infections sexuellement transmissibles – information sur le papillomavirus

Au travers des ateliers ludiques, les personnes ont pu tester leurs connaissances

mais aussi faire un test d'hypertension et/ou de diabète pour favoriser une prise en charge médicale si nécessaire.

Une manière différente et ludique d'aborder ces éléments essentiels pour la santé de tous.

Rendez-vous en juin 2025 pour la prochaine édition !



WEBCONFÉRENCE POUR LES PARENTS DE LA HAUTE-MARNE

BURN OUT PARENTAL

Comment l'éviter et s'en sortir ?



MARDI 21 NOVEMBRE 2023 | 20H30

Une visioconférence en ligne pour les parents de la Haute-Marne animée par Isabelle ROSKAM, Docteure en Sciences Psychologiques

→ Inscription au 03 25 42 73 32 / 06 07 74 65 22



RETOUR SUR LA CONFÉRENCE SUR LE BURN OUT PARENTAL

Le 21 novembre 2023 en webconférence

Mise en place au niveau départemental puis relayé par la CCBJJC, cette webconférence animée par le **Dr Isabelle ROSKAM** – Docteure en sciences psychologiques, a réuni 89 personnes (parents, grands-parents et professionnels) de la Haute-Marne sur la thématique du Burn-out parental.

Cette présentation a été très appréciée par toutes les personnes présentes qui se sont montrées intéressées par le sujet. Beaucoup de commentaires précisait que la présentation était déculpabilisante pour les parents. L'espace de discussion de

la webconférence a notamment permis de fournir aux participants des informations sur les lieux de ressources en Haute-Marne. Les parents présents ont pu dire que le fait d'avoir suivi cette conférence aura des effets positifs sur eux mais aussi sur les enfants et leur relation intra-familiale. Les professionnels ont exprimé que cela leur avait permis d'avoir des pistes pour accompagner les parents.

Pour parler de parentalité ou en cas de difficulté, plusieurs lieux ressources existent sur le territoire : les professionnels de la petite enfance, Côté parents 52, la PMI...

DÉPISTAGE DES PATHOLOGIES OCULAIRES LIÉES À L'ÂGE : EXPÉRIMENTATION SUR DOULEVANT-LE-CHÂTEAU, JOINVILLE ET POISSONS

De nombreux rendez-vous en 2024

L'Association d'Appui aux Professionnels de Santé (AAPS) a mené des sessions de dépistage des pathologies oculaires sur le Bassin de Joinville en Champagne : au niveau de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Joinville, au centre de santé de Doulevant-le-Château et dans les locaux de l'EHPAD de Poissons.

Ces dépistages ont été mis en place à destination du public senior sans aucun frais **grâce au soutien financier de l'ARS de la Haute-Marne**. C'est un(e) orthoptiste dont la formation lui permet de réaliser les gestes techniques qui procède à la prise de mesures et de clichés qui sont ensuite envoyés à un ophtalmologiste qui exerce en Haute-Marne. Il interprétera ensuite les données transmises via une plateforme informatique sécurisée.

Ce que l'on recherche ici, ce sont les symptômes des maladies oculaires qui

apparaissent progressivement avec l'âge : la **DMLA (Maladie dégénérative de la rétine), la cataracte, le glaucome, etc.**

Si l'ophtalmologiste suspecte une pathologie, il invitera le patient à se rapprocher de son ophtalmologiste référent pour approfondir les examens en cabinet. Pour les patients qui n'ont pas ou plus d'ophtalmologiste, l'équipe de l'AAPS les assiste pour trouver un rendez-vous.

Pour les cas les plus complexes, les ophtalmologistes partenaires de l'AAPS proposent des créneaux privilégiés. Ce véritable dispositif entre dans le cadre de la prévention des chutes et permet de venir au plus près de la population.

En **2024, 52 personnes** ont profité de ce service de prévention sur l'ensemble des trois sites où ont eu lieu les dépistages.



CONSULTATIONS AVANCÉES AAF

L'association Addictions France intervient sur le territoire de la CCBJC pour mettre en place une consultation avancée de son CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Cette consultation gratuite s'adresse aux personnes souffrant d'addictions aux produits (alcool, tabac, médicaments, cannabis, héroïne...) et/ou d'addictions comportementales (écrans, jeux d'argent et de hasard...). Ils peuvent aussi apporter un soutien et conseil aux personnes de l'entourage.

Différents professionnels de santé peuvent vous recevoir à la **Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Joinville** avec une psychologue, une infirmière et une éducatrice (pour la consultation Jeunes Consommateurs), qui interviennent le vendredi matin de 9H00 à 12H30. **Consultation sur rendez-vous uniquement au 03.25.56.25.90.**



Un accompagnement est également possible au **Centre de santé de Doulevant-le-Château**, une infirmière intervient le lundi matin tous les quinze jours, **de 9h à 12h30. Consultation sur rendez-vous uniquement au 03.25.03.55.72.**

C'est un accueil gratuit voire anonyme sur la base du volontariat (sauf éventuellement, en cas d'obligation de soins).

Espace Vall'Âge

les 3 et 17 juin
le 1^{er} juillet

MSP de Joinville

les 10 et 24 juin

Les permanences de la **Maison des adolescents** sont interrompues durant les vacances d'été et reprendront à partir de **septembre 2025**.

PERMANENCES POS'ADO EN 2025

Toute l'année, les mardis de 13h30 à 16h30

La **Maison des adolescents** a un rôle **d'écoute, d'information et d'orientation** des jeunes de 11 à 20 ans, concernant des questions de santé liées au passage de l'enfance vers l'âge adulte. Elle leur apporte également au besoin un soutien psychologique face aux problématiques adolescentes (perte de confiance, souffrance et éventuels troubles psychiques, sexualité...). Les parents ont aussi la possibilité d'être reçus gratuitement, **qu'ils soient accompagnés ou non de leur enfant.**

Renseignements et rendez-vous au 03.25.07.83.28.

CONSULTATIONS GYNÉCOLOGIE

Depuis le 3 février 2025

Pour parfaire l'offre sur le territoire, et suite au départ de la sage-femme Mme Duquelzar, une consultation d'une gynécologue et d'une sage-femme ont été mise en place début 2025 au sein de la MSP de Joinville par le GHT Cœur Grand-Est.

Le personnel mis à disposition par le GHT est présent :

1j par semaine pour des consultations avec un gynécologue

2 à 3j par semaine pour des consultations par une sage-femme

L'ARS Grand-Est et le Conseil Régional ont soutenu la démarche en participant

à la réflexion et en finançant le matériel nécessaire aux consultations.

Le cabinet propose des équipements biomédicaux dont un échographe. Les consultations sont à visée gynécologique et les professionnels proposent un accompagnement en terme de prévention, de dépistages, de contraceptions et/ou suivi annuel.

Pour prendre rendez-vous, il suffit de contacter le service gynécologie de l'Hôpital de Saint-Dizier au 03.25.56.84.42.



CONTACT



Pour toutes informations sur les actions de santé près de chez vous, pour en apprendre davantage sur le Contrat Local de Santé ou pour aider à construire la santé de demain sur votre territoire, contactez notre coordinatrice, **NOÉMIE MORLET**

au 06 80 21 24 65 ou
morlet.noemie@msa-services-sc.fr

Les actualités du Contrat Local de Santé n°2 / juin 2025
Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne
Rue des capucins - CS 10017

52301 JOINVILLE CEDEX

03 25 05 94 69 - contact@ccbjc.fr

www.ccbjc.fr - facebook.com/ccbjc

Directeur de la Publication : Jean-Marc FÈVRE

Rédaction : CCBJC - MSA Services Sud-Champagne

Conception et mise en page : CCBJC

Crédit photos : CCBJC - MSA Services Sud-Champagne - Adobe Stock

Impression : L'esperluette communication, 52300 Chatonrupt-

Sommermont - 6 500 ex.